

BTS



Géomètre Topographe et de la Modélisation Numérique

Unité de Formation par Apprentissage
Lycée Paul-Langevin - BEAUVAIS

Contact : Olivier GRIFFOIN, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

Tél : 03 44 12 17 40 **Port :** 07 66 88 92 35

Mail : olivier.griffoin@ac-amiens.fr

Adresse : 3 avenue Montaigne - BP 60594
60009 BEAUVAIS Cedex

Site : <https://paul-langevin-beauvais.ac-amiens.fr/>

Le métier

Le technicien supérieur Géomètre Topographe est capable de :

- Délimiter, calculer et estimer le terrain du futur ouvrage à construire,
- À l'aide d'instruments de mesure, de relever les niveaux d'altitude du sol et d'en déduire les caractéristiques,
- Détecter les différents réseaux présents sur le terrain,
- Créer des plans numériques et des maquettes 3D grâce au traitement informatique des données.

Il est question de modélisation numérique pour le bâtiment et pour les Travaux Publics (BIM). Son métier est polyvalent, véritable acteur majeur entre le terrain et le bureau d'études, ce technicien participe aux projets en associant l'expertise de ses relevés à la conception et la modification de solutions techniques.



L'accès à la formation

Être âgé(e) entre 16 et 30 ans et titulaire d'un baccalauréat STI2D, d'un baccalauréat général ou d'un Bac Pro de la filière Technicien Géomètre Topographe ou du domaine Génie Civil.

Les équipements

Les apprentis ont à leur disposition l'ensemble des équipements de la filière Topographie de l'établissement, des logiciels professionnels et disposent de salles informatiques équipées pour le BIM. Ils disposent également du centre de documentation technique dans ces espaces.

La formation

Cette formation par apprentissage s'effectue sur deux années. Lors des périodes en centre de formation, elle est composée de cours d'enseignement général et de cours d'enseignement technologique.

La formation s'effectue en lien étroit avec les employeurs. Un suivi personnalisé est mis en place, des échanges réguliers entre le centre de formation et les professionnels sont planifiés.

L'alternance

Première année : 4 semaines en entreprise /
4 semaines en centre de formation

Deuxième année : 5 semaines en entreprise /
5 semaines en centre de formation

Débouchés à l'issue de la formation

Débouchés professionnels

Après une période d'adaptation lui permettant de se forger une expérience, le titulaire de ce BTS a vocation à devenir chef d'équipe au sein de l'entreprise.

Les compétences acquises lors de son parcours professionnel, éventuellement reconnues par la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

Poursuites d'études

L'apprenti(e) peut poursuivre ses études en licence professionnelle, master, écoles d'ingénieurs. Ainsi, les nouvelles compétences et les nouveaux savoirs associés lui permettront de devenir assistant ingénieur, ingénieur, géomètre expert DPLG.

L'accès aux niveaux licence et master / ingénieur permet d'envisager des équivalences avec d'autres diplômes européens, favorisant ainsi la mobilité. Il pourra également se présenter aux concours de la fonction publique.

Programme de la formation

1400 h de formation sur 2 années (700 h / an)

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1ère année	2ème année	
Enseignements généraux (12 h)			
Culture générale et expression	3	3	4
Anglais LV1	3	3	3
Mathématiques	3	3	2
Sciences physiques appliquées	3	3	2
Enseignements techniques et professionnels (18 h) Cf. détail des enseignements ci-après, sous le tableau.			
ETLV Anglais	1	1	
Co-Intervention Mathématiques et Enseignements Techniques	2	2	
Accompagnement personnalisé	2	2	

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Etude d'une situation professionnelle (E4), **coeff. 5**
Forme : Ponctuelle écrite
- Acquisition et Traitement des données (E5), **coeff. 5**
Forme : 2 situations de CCF
- Epreuve professionnelle de synthèse (E6), **coeff. 9** :
 - Projet professionnel (E61), **coeff. 6**
Forme : Ponctuelle orale
 - Compte-rendu d'activités en milieu professionnel (E62), **coeff. 3**
Forme : Ponctuelle orale

Enseignements professionnels

LES TÂCHES PROFESSIONNELLES

ACTIVITÉS	N°	TÂCHES PROFESSIONNELLES
LA PRÉPARATION DE LA MISSION	1	Organiser et planifier le travail.
	2	Choisir le mode opératoire et le matériel.
	3	Contrôler les appareils d'acquisition de données.
	4	Organiser un canevas.
	5	Préparer une implantation.
	6	Évaluer le déboursé sec d'une opération.
L'ACQUISITION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES	7	Assurer la sécurité du chantier et des personnes.
	8	Géo-référencer.
	9	Réaliser un canevas.
	10	Acquérir et enregistrer les données.
	11	Ausculteur des ouvrages.
	12	Détecter des réseaux.
	13	Effectuer les calculs après l'acquisition des données.
L'EXPLOITATION DES DONNÉES ET LA PRODUCTION	14	Établir des modèles numériques paramétrables.
	15	Établir des documents graphiques.
	16	Collaborer à un projet d'aménagement de voiries et de réseaux.
	17	Implanter.
	18	Établir et suivre des demandes administratives.
	19	Collaborer à un bornage et à une reconnaissance de limites de propriété.
	20	Collaborer à une division de la propriété.
	21	Établir et suivre un document modificatif du parcellaire cadastral.
	22	Établir un état de superficie réglementaire ou conventionnelle.
	LA COMMUNICATION	23
24		Participer à la représentation et la promotion de l'entreprise.
25		Dialoguer avec les intervenants d'une affaire et les tiers.
26		Encadrer et gérer une équipe.

Taux de réussite à l'examen

Résultats des années passées :

- 1ère session en Juin 2024